



14ème législature

Question N° : 8638	De M. Gérard Darmanin (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes
Rubrique > personnes âgées	Tête d'analyse > établissements d'accueil	Analyse > EHPAD. dépendance.
Question publiée au JO le : 30/10/2012 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 29/01/2013 Date de renouvellement : 04/06/2013 Date de renouvellement : 24/09/2013 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 04/11/2014 Date de renouvellement : 28/04/2015 Question retirée le : 02/02/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérard Darmanin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Compte tenu du vieillissement de la population, le nombre de demandes pour accéder à ces établissements ne cesse d'augmenter. Les pathologies sont de plus en plus lourdes à soigner et le manque de personnel devient problématique. Jusqu'à présent, les contrats uniques d'insertion permettaient de pallier ce manque d'effectifs. Il aimerait savoir les mesures que compte prendre l'actuel Gouvernement en faveur des personnes âgées dépendantes.